



Process Communication Model® pour animateur de groupe PACK complet comprenant les jours de formation.

Fiche 8

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des animateurs à utiliser les principes et outils de la Process Communication® afin de rendre leur pratique plus performante. Il n'y a pas de certification possible à ce niveau-ci mais ce pack représente un excellent tremplin pour tout qui veut se faire certifier en tant que formateur PCM (voir fiche 9 sur la formation de formateur.)

PUBLIC

Cette formation est ouverte à tout public.

PRÉ REQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour s'inscrire à ce pack autre qu'un intérêt démontré pour le coaching (voir ci-dessus pour public).

CONTENU

Ce cycle complet comprend les 3 jours du PCM 101 (base), les 2 jours du PCM 201 (avancé) et les 2 jours du PCM 204 (animation de groupe) soit un total de 7 jours de formation. Plus de détails sont donnés sur le site www.processcommunication.be ou sur les fiches correspondantes qui sont téléchargeable à partir du site.

ANIMATEURS

Jacques Leloup (Formateur « Master » Certifié) et Sylvie Kuypers (formatrice certifiée).

PRIX, DATES et LIEU DES SÉMINAIRES

Les prix sont indiqués sur le site www.processcommunication.be ou sur la fiche « Tarification » qui est téléchargeable à partir le site. Voir également nos Conditions Générales au verso.

Chaque année nous proposons plusieurs séminaires répartis sur l'année. Les dates et les lieux des formations sont indiqués sur le site ou sur la fiche « Dates des formations » qui est téléchargeable.

Vous pouvez vous inscrire directement par internet ou nous contacter via le site ou par mail à info@processcommunication.be.



**Process Communication Model® pour animateur de groupe
PACK complet comprenant les jours de formation.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS

1. INSCRIPTION

Pour s'inscrire, chaque participant notifiera Kahler Communication Belgium par écrit au moins 3 semaines avant le début d'une formation, de son intention de participer et des dates des modules auxquels il s'inscrit. L'inscription officielle se fait via le site www.processcommunication.be. En s'inscrivant, le participant s'engage à respecter les conditions générales ci-après. L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement.

2. PRIX

Les prix des formations s'entendent hors TVA. Ils comprennent la location de la salle de formation, le matériel pédagogique et les rafraichissements. Chaque participant est responsable de ses frais de transport, des repas et, le cas échéant, de ses frais de logement.

Le prix des formations est toujours dû dans son entièreté, indépendamment du taux de présence de la personne inscrite, et quel que soit le mode de paiement choisi. **L'inscription engage au paiement de la totalité de l'activité pour laquelle on s'inscrit.**

Le paiement de la formation est dû dans son entièreté au plus tard au premier jour de la formation, preuve de paiement à l'appui. Si vous désirez une facture, elle vous sera délivrée après réception des montants dûs et des coordonnées nécessaires pour la facturation (dénomination de l'entreprise, adresse exacte de facturation et numéro de TVA).

Les règlements sont à verser au compte bancaire ING de Best Business Consulting sprl : 370-1128615-10. (Code IBAN : BE41 3701 1286 1510 - Code BIC/SWIFT : BBRUBEBB) en mentionnant clairement le nom de la personne inscrite ainsi que l'activité choisie.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1° L'inscription entraîne l'adhésion aux conditions générales établies par Kahler Communication Belgium
- 2° Les personnes s'inscrivent aux activités didactiques librement et sous leur propre responsabilité
- 3° Les inscriptions aux séminaires, ateliers et formations sont retenues dans l'ordre de leur arrivée, lorsqu'elles sont accompagnées du paiement.
- 4° Des changements de dates peuvent survenir. Dans ce cas, les inscrits seront avertis.
- 5° Kahler Communication Belgium se réserve le droit d'annuler des activités prévues. Dans ce cas, les montants versés sont remboursés dans leur entièreté.